

A.E.C
EURL au capital de 1 000 euros,
immatriculée au RCS d'AIX-EN-PROVENCE sous le numéro 797 659 356,
dont le siège social est situé : 66 AVENUE DES ALUMINES, ATRIUM AVON, 13120 GARDANNE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 7 JANVIER 2026

Troisième décision

L'associé unique rappelle que par décision en date du 28 février 2023 prise en application de l'article L223-42 du Code de commerce, du fait de pertes rendant les capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, il n'a pas été décidé la dissolution anticipée de la Société.

L'associé unique indique qu'il résulte du bilan de l'exercice clos au 30 septembre 2025 soumis à son approbation, que les capitaux propres de la Société ont été reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social.

Par conséquent, l'associé unique décide de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés, relative à la régularisation de la situation de la Société et à la suppression de la mention relative à ces capitaux propres sur son Kbis. Tous pouvoirs seront éventuellement conférés afin de réaliser les formalités y afférentes.

Le Gérant

Zone de signature

Certifié conforme